



1



Le mot du Maire

L'**environnement** est un sujet majeur qui est au cœur de nos préoccupations.

Les élus de Moûtiers, au cours de ce mandat, vont mettre en place diverses actions innovantes et importantes pour notre commune, notre cadre de vie, nos enfants et pour le **développement durable**.

Plusieurs dossiers sont en cours de réflexion, d'autres ont abouti et tendent à s'améliorer. Vous avez pu noter l'effort qui a été fait avec le fleurissement qui nous vaut une pré-sélection dans le cadre du concours des villes fleuries, les progrès pour la propreté de la ville, les illuminations. Tout n'est pas parfait, mais, l'essentiel réside dans le fait que nous progressons.

Le SITOM met en place une **nouvelle campagne de tri des déchets** car le tonnage de déchets recyclables recueillis doit être amélioré.

Toutes les entités se mobilisent pour **faire de notre ville un exemple en matière d'environnement**. Il faut que les citoyens se sentent également concernés par ce sujet, essentiel à notre bien être et **pour avoir un meilleur cadre de vie**.

Unissons nos efforts !!!

Le Maire, Philippe Nivelles

SOMMAIRE

Développement durable

- Sujet d'actualité, Moûtiers impliquée

Déchets

- Ramassage des encombrants
- Le tri, un exemple de développement durable ?
- Embellir les quartiers de Champoulet et Montgalgan

Vie de la commune

- Le pigeonnier mis en place

Projet

- Étude de faisabilité d'une chaufferie

Brèves

Pour mémoire

Légendes :

1 Quais de Moûtiers





Les déchets



Développement Durable

... un sujet d'actualité, Moûtiers impliquée

Le service Espaces Verts de la commune s'est aperçu que suite à la mise en place des plans de désherbage des espaces communaux, un grand nombre de surfaces urbaines, de par leur imperméabilité et leur proximité à un point d'eau, sont propices aux transferts de produits phytosanitaires.

Pour continuer à désherber les zones urbanisées à risque élevé et afin de s'impliquer davantage dans le projet de développement durable, il conviendra dorénavant d'avoir recours aux techniques alternatives à savoir :

- Désherbage mécanique.
- Couverture du sol avec des plantes prévues à cet effet.
- Utilisation du système de paillage, qui signifie recouvrir le sol de copeaux de bois, de fèves de cacao ou d'écorces de pins tel que cela a été réalisé sur la Place Grenette cet été.
- Emploi du désherbage thermique à gaz ou à l'eau chaude.
- Pratique de la gestion différenciée des espaces verts (classement par zone).



Le ramassage des encombrants sera étudié au cas par cas

La commune de Moûtiers a mis à disposition des riverains une **collecte des encombrants** qui se déroule le **1^{er} lundi de chaque mois**.

Malgré les rappels citoyens effectués et la prévention de la Police Municipale, **il s'avère que les jours de dépôts des « monstres » ne sont toujours pas respectés** et que les services techniques doivent intervenir plusieurs fois sur un même secteur, au détriment d'autres actions.

Après concertation, **la Municipalité a décidé de stopper la collecte des encombrants** progressivement entre septembre et décembre. La collecte de septembre s'est effectuée normalement, celle de **décembre sera maintenue**.

Pour tous ceux qui possèdent un véhicule, nous rappelons que la déchetterie de l'île Ferlay, dont l'accès est gratuit sur présentation d'une carte qui vous est remise en Mairie, est ouverte du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30**.

Un service minimum pour les personnes seules, sans véhicule, handicapées ou âgées sera instauré. Leurs demandes seront étudiées au cas par cas par les services techniques et les élus en charge de la vie quotidienne et de l'environnement.

Il serait préjudiciable à tous de ne pas respecter ces consignes. **Respectons notre commune et ses habitants !**

Le tri, un exemple de développement durable ?

Trier ses déchets en vue de leur recyclage permet :

- de créer de nouveaux objets sans puiser dans les réserves naturelles (pétrole, bois, minéral...). La quantité de déchets à traiter par les usines d'incinération ou à enfouir est moins importante. Tout ceci revient à préserver l'environnement.
- de favoriser l'emploi : des usines spécialisées dans l'utilisation de cette nouvelle matière ont vu et verront le jour.
- de participer à l'économie du pays : les déchets recyclables sont achetés aux collectivités ; les objets recyclés sont vendus.

Quand l'Environnement, le Social et l'Économie sont au cœur d'un même projet, on dit que ce dernier va dans le sens du développement durable.

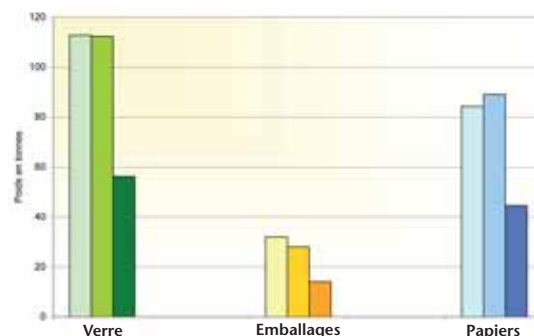
Info tri, que signifie le point vert ?

Ne vous y trompez pas, le point vert ne veut pas dire que l'emballage est recyclable ou est fait à partir de matière recyclée ! Ce pictogramme est présent sur 95 % de nos emballages. Il signifie simplement que l'entreprise, qui a mis un produit sur le marché, participe financièrement à la collecte sélective des emballages.

Info tri, est-ce que tous les plastiques se recyclent ?

Non. Il existe beaucoup d'emballages en plastique mais seuls les flacons et les bouteilles en plastique se jettent dans le conteneur « emballages ». Les barquettes, les pots de yaourts ou encore les sacs plastiques ne sont pas recyclés, vous devez les déposer dans votre sac poubelle normal.

INFO TRI, LES RÉSULTATS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE



À Moûtiers, entre janvier et juin 2008, déjà plus de 15 tonnes d'emballages, 45 tonnes de papiers et 56 tonnes de verre ont été collectées contre 17 tonnes d'emballages, 38 tonnes de papiers et 60 tonnes de verre sur la même période en 2007. Le tri n'est pas un effet de mode, c'est un geste nécessaire pour la régulation des coûts de gestion des déchets de la commune et un geste éco-citoyen qui favorise le recyclage et la protection de l'environnement.



Tri des déchets

Embellir les quartiers de Champoulet et Montgalgan

Le **SITOM** propose une action de communication sur le tri des déchets auprès des habitants des immeubles **Le Belvédère, La Vanoise, Le Quermoz, Les Jumeaux et Montgalgan**. Ces lieux ont été choisis car **le tonnage de déchets recyclables recueillis est très faible** malgré une population importante.

La législation se renforce régulièrement et à terme, **chaque collectivité devra traiter ses déchets** de façon à ce que tous les recyclables soient recyclés ! Ainsi, il nous faut agir pour une meilleure compréhension de la gestion des déchets.

Plusieurs séances d'information seront organisées dans ces quartiers pour expliquer le fonctionnement de la gestion des déchets sur Moûtiers puis à intervenir sur la propreté et la collecte sélective.



Plus jamais ça !

Pour sensibiliser les plus jeunes, **des animations de quartiers, les mercredis après-midi** auront lieu de manière ludique. Pour les plus grands, des ambassadeurs du tri se présenteront au domicile des résidents des immeubles avec une distribution de guides du tri et de sacs.

Nous souhaitons que ces actions améliorent les résultats sur ces secteurs.

DÉCHETTERIE : UN SERVICE GRATUIT, DE PROXIMITÉ, N'HÉSITEZ PAS A Y ALLER !

Malgré nos précédentes campagnes d'informations, le service « cadre de vie » continue à trouver régulièrement ce genre de dépôt (voir la photo ci-dessus). Nous rappelons que les contrevenants de ces dépôts sauvages qui dénaturent notre commune et anéantissent le travail fourni pas les personnes qui tentent de faire en sorte que Moûtiers soit une ville propre sont passibles d'amende.

La déchetterie de l'Île Ferlay est ouverte toute l'année :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30, le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.
- Tél. 04 79 24 69 80
- Accès gratuit avec une carte délivrée en Mairie qui vous sera remise sur présentation d'un justificatif de domicile.



La gauche plurielle

La majorité a limité à 1 500 caractères (espaces compris) notre droit d'expression dans le bulletin municipal. Elle a refusé que nous siégions dans la plupart des structures intercommunales et a fermé des commissions aux extra-municipaux .

Les électeurs apprécieront.

Décidés à défendre les intérêts de la population et de la commune à travers nos prises de position, nous participons activement aux travaux des commissions.

Nous veillons à ce que les comptes-rendus des conseils municipaux, affichés en mairie

ou sur le site internet de la ville, soient des plus rigoureux pour l'information des citoyens.

Attachés aux services publics, nous nous sommes mobilisés en mettant en place un collectif de défense et de développement de l'hôpital public. Ce dernier a œuvré avec les syndicats hospitaliers et les municipalités au recul provisoire du plan prévu par la direction du CHAM.

Nous resterons vigilants pour que la population de Moûtiers puisse bénéficier d'un service de santé de qualité et de proximité.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité



Vie de la commune

Le pigeonnier mis en place

Les compagnons du Tour de France ont offert, après beaucoup de travail, le pigeonnier destiné à notre commune.

Pour faire face aux nuisances provoquées par les pigeons, la municipalité avait demandé aux Compagnons une œuvre qui embellirait le paysage et permettrait de canaliser le flux des pigeons sur notre territoire.

Tout vêtu de bois avec un toit d'ardoise, le pigeonnier a **déjà accueilli une vingtaine de pigeons**.

Afin d'utiliser au mieux cet outil, une délégation des services communaux s'est rendue à Annecy qui utilise le même procédé.

L'inauguration officielle a eu lieu le **27 septembre 2008**. Espérons que le taux de fréquentation de ce logis confortable augmentera considérablement.



différentes motions pour le maintien des services publics locaux (tribunal, hôpital, France-Telecom, 7° BCA). On ne peut que se réjouir d'avoir trouvé un consensus pour désavouer la politique du gouvernement qui organise le démantèlement du service public.

Si vous souhaitez nous faire part de vos suggestions, vous pouvez nous adresser vos courriers à la mairie. Votre avis nous intéresse et nous permettra d'être encore mieux à votre écoute.

Daniel Gautier - Viviane Cosnier - Federico Tarantini - Mireille Simille - Bernard Gsell - Mireille Bert.

**Projet**

Étude de faisabilité d'une chaufferie bois

Avec l'étude de faisabilité **d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur**, Moûtiers franchit un nouveau cap dans son engagement citoyen.

Les motivations de la commune s'articulent autour de 2 axes :

- Diminuer les factures de chauffage,
- Engager la ville dans le développement durable.

1- DIMINUER LES FACTURES DE CHAUFFAGE

- **Les chaufferies sont fiables et permettent d'envisager une exploitation rentable**
- Un confort de gestion grâce aux évolutions technologiques des chaufferies, une grande souplesse d'utilisation en réseau de chaleur **qui permettent de produire au plus juste.**
- **L'impact du prix du combustible sur le coût final de l'énergie et d'environ 30 % pour le bois ;** il est de 80 % pour le fioul.

2- ENGAGER LA VILLE DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Porte d'entrée des hautes vallées touristiques, la ville de Moûtiers a engagé un programme de travaux afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des concitoyens mais aussi

d'engager la ville dans un positionnement marketing territorial fondé sur les valeurs du développement durable.

Les points forts du projet de chaufferie bois :

- Une diversification de l'approvisionnement énergétique au travers des **énergies renouvelables.**
- **Un choix qui ne participe pas à l'effet de serre** grâce à sa neutralité concernant le CO₂.
- Des **transports courts et sans risques,**
- Le bois pousse naturellement dans notre région, l'approvisionnement à long terme est donc assuré sans surexploitation des forêts.

La détermination des besoins doit s'inscrire dans une logique de maîtrise de l'énergie : **une recherche de solution pour limiter les déperditions thermiques des bâtiments concernés par le projet bois énergie sera le préalable de l'étude de faisabilité.** Ainsi, les calculs de dimensionnement de la chaufferie seront réalisés sur une base optimisée. **9 bâtiments communaux** et 25 sites (immeubles d'Office public ou co-propriétés privées, fromagerie, lycée, collège...) seront étudiés. Affaire à suivre...

**Brèves**

- **L'OPAC de la Savoie** lance la vente d'appartements neufs avenue des Salines Royales.

Contact : 04 79 96 60 30

- Il existe un **crédit d'impôt** pour l'achat d'équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées.

Il s'adresse aux propriétaires - locataires - usufruitiers ou occupants à titre gratuit de leur habitation principale. La dépense doit être effectuée entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2009. Une liste des équipements concernés par le crédit d'impôt est fixée par les impôts.

Les travaux doivent être effectués par l'entreprise qui fournit les équipements. Le crédit d'impôt est égal à 25 % de la facture, frais de main-d'œuvre compris, dans la limite de 5 000 € pour une personne seule et 10 000 € pour un couple soumis à imposition commune. Ces plafonds sont majorés de 400 € par personne à charge.

Pour plus d'informations, contactez l'ADIL présente à Moûtiers et à Albertville au 04 79 37 15 65.

- **18 octobre 2008** : repas des seniors organisé par la commune de Moûtiers.

**Pour mémoire**

La bonne compréhension des enjeux de développement durable consiste à :

- concilier progrès, développement économique, protection de l'environnement, respect de la personne et de l'environnement,
- respecter le milieu naturel et la protection de la biodiversité,
- faire des économies d'énergie,
- sensibiliser le particulier à l'économie d'eau,
- améliorer le tri sélectif,
- opter pour une consommation responsable.

Qu'envisage la municipalité pour les années à venir ?

- réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments neufs,
- mettre en place un éclairage public basse tension,
- sensibiliser la jeunesse au tri sélectif,
- sensibiliser la population à la propreté de la ville,
- pour les jardins communaux, utiliser des produits bio,
- poursuivre la réflexion sur la chaufferie bois,
- envisager l'achat de véhicules communaux électriques.